

## La collecte des déchets change...

### Édito

Depuis sa création en février 1963, la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée dorée collecte les ordures ménagères. **Depuis la collecte et le traitement des déchets ont évolué ...**

En 1998, notre collectivité s'est dotée de moyens performants et a été **la première dans l'est du département de l'Oise à mettre le tri sélectif en place.**

En 2012, nous avons été, là encore, les premiers à **lancer l'extension des consignes de tri à tous les emballages et à tous les papiers.** La loi de transition énergétique a depuis imposé une généralisation de ces nouvelles consignes au niveau national. **Le geste de tri s'est trouvé simplifié.**

#### Mieux collecter pour mieux recycler

En 2019, le geste de tri reste le même mais **les méthodes de collecte évoluent.** Et pour cause ; depuis le mois d'avril 2019, un nouveau centre de tri est mis en service par le Syndicat Mixte Départemental de l'Oise (SMDO). Il permet une hausse des tonnages apportés et triés à hauteur de 60 000 tonnes annuelles.

Dans le même temps, s'est posée la question du renouvellement de nos bennes de collecte des ordures ménagères. **Nous avons opté pour trois méthodes de collecte différentes.**

#### Les principaux objectifs :

- Augmenter nos tonnages de tri sélectif et répondre aux objectifs européens de recyclage des déchets\*
- Respecter la recommandation R437 de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, sur la santé et la sécurité au travail des déchets ménagers et assimilés.

#### La préhension latérale, toute nouvelle !

**La collecte à préhension latérale**, méthode innovante, n'a pas été sans soulever quelques craintes au sein même de nos équipes ; toutefois, une fois testée, elle a été très bien acceptée. Non seulement, **elle diminue les risques pour nos agents de collecte** mais **elle permet une revalorisation de leur travail** ; une formation spécifique étant demandée pour la la collecte en préhension latérale.

Ces changements interviendront **le 2 décembre prochain.** Ils nécessiteront une **modification des jours de collecte et, pour certains d'entre vous, des consignes de collecte différentes.**

**Je compte sur votre écocitoyenneté pour adopter le bon geste de tri** pour les déchets triés collectés en porte à porte et ceux collectés aux bornes d'apport volontaire comme le verre et le textile.

**Olivier FERREIRA**

*Président de la communauté de communes du Liancourtois  
la Vallée dorée*

## ...le 2 décembre 2019 !

\* 65% des matériaux d'emballages devront être recyclés d'ici 2025 et 70% d'ici 2030

# Le tri plus simple

Des bennes avec un seul compartiment pour collecter  de déchets

**Trier n'est pas compliqué !**

Il suffit de mettre tous les emballages et tous les papiers directement dans le bac jaune. Ces déchets seront triés par matériaux et préparés au recyclage au centre de tri situé à Villers Saint-Paul, là où nous transportons vos déchets. Les emballages en verre sont, quant à eux, à déposer dans les bornes implantées dans vos communes.



Mémo du tri 2019 téléchargeable sur [www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/tri-consignes/](http://www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/tri-consignes/)

Une application mobile **Guide du tri** existe également. Elle vous dira quoi faire avec l'emballage ou l'objet, vous indiquera la bonne couleur de bac mais aussi des infos en + pour bien trier et **comprendre les bénéfices** de votre geste.

## De nouveaux jours de collecte pour tout le monde.

Les tournées des collectes ont été réajustées afin d'être optimisées.

Les bennes n'ayant plus qu'un seul compartiment, **les collectes des bacs verts et jaunes auront lieu sur deux jours différents.**

Un nouveau calendrier de collectes des déchets a été distribué. Si vous ne l'avez pas eu, nous le tenons à votre disposition à l'accueil de la Vallée dorée. Ce calendrier peut également être téléchargé sur notre site internet : [www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/les-calendriers-de-collecte/](http://www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/les-calendriers-de-collecte/)



## Vous êtes en préhension latérale, le placement de votre bac est essentiel !

Des marquages ont été faits devant chez vous ? C'est le signe que votre collecte se fera avec un camion équipé d'un bras latéral. Nos agents vous ont informés et un mémo sur le positionnement de votre bac a été distribué dans votre boîte aux lettres. Vous ne l'avez pas eu ? Ce mémo est téléchargeable sur notre site internet :

[www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/les-calendriers-de-collecte/](http://www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/les-calendriers-de-collecte/)

## Où vont vos déchets ? Comment sont-ils triés ?

Pour le savoir, vous pouvez visiter le centre de tri de Villers St Paul les mardis et les jeudis, hors vacances scolaires. Comptez environ une heure et demi. Pour plus d'informations, contactez le service communication du Syndicat Mixte du Département de l'Oise : [visite@smdoise.fr](mailto:visite@smdoise.fr).

